

L'an **deux mil vingt et un**, le **treize septembre** à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni salle multi-activités, 6 rue des Frênes,
en séance publique sous la présidence de Monsieur Paulo Baptista, Maire.

Etaient présents : MM. COUBARD COUTARD GRUAU LÉBOUCHER MARTIN REYNAERT Mmes
AGIN BRIFFAULT GOUALARD GUERRIER GUITTET-ALANIC LOUVEAU

Etaient absents excusés : Ms. DULUARD PEYÉ

Secrétaire de séance : Mme BRIFFAULT Agnès

Date de convocation : 09 septembre 2021

Date d'affichage : 09 septembre 2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

Après approbation du compte-rendu de la précédente séance le conseil municipal
examine les questions inscrites à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est le suivant :

1. COMMUNICATION : choix du logo communal
2. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS : complément de demandes
3. BATIMENTS : Gestion locative, tarification
4. DIVERS
 - Engagement des dépenses par délégation
 - Sécurisation des points d'apports volontaires
 - Convention de relance des territoires du département

I. COMMUNICATION : choix du logo communal

Délibération n° 2021-09-27

En l'absence de M. Peyé, Monsieur le Maire présente les 4 propositions de logo transmises
précédemment par courriel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- ECARTE les propositions 2 et 4
- SOLLICITE des modifications sur les propositions 1 et 3 avant décision.

II. BUDGET PRINCIPAL : SUBVENTIONS année 2021 : complément de demande

Délibération n° 2021-09-28

Monsieur Coutard indique à l'assemblée qu'il est membre de l'association Brains
Animation. Il ne prendra pas part à la délibération sur ce point.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
DECIDE de verser la subvention suivante :

BRAINS ANIMATIONS	500 €
--------------------------	-------

III. BATIMENTS : Gestion locative, tarification

Délibération n° 2021-09-29

Abroge les délibérations 2017-02-05 ; 2017-05-40 ; 2016-06-41 ; 2013-65 ; 2012-09 ; 2009-77 ; 2008-49 ; 2006-88 ; et du 30-05-2005

Vu la délibération 2010-08 relative à la location de la salle pour vins d'honneurs,
Vu la délibération 2018-09-54 clôturant les régies,
Considérant les demandes de locations de la salle de réception sise Parc des Touches,
Considérant les demandes d'utilisation de la salle multi-activités sise 6 rue des Frênes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE de proposer la location des salles de réception à la journée de 8 heures à 21 heures pendant toute l'année civile

D'OUVRIR la location des salles de réception sur 2 jours. Notamment les week-ends du samedi 10 heures au dimanche 18 heures sur année complète.

AUTORISE :

- Salle de réception : une contractualisation de location exclusivement avec les résidents de la commune et les associations selon précisions ci-après.
- Salle Multi-activités une mise à disposition exclusivement auprès : des ASSOCIATIONS ayant trait communal (Brains Animation, Génération Mouvement Brains, SIVOS de la Gée) ainsi que Paroisse, Ecole, réunions de travail ponctuelles ainsi qu'au particulier le jour de l'enterrement d'un proche dans le cimetière de Brains sur Gée.

DEFINIT les tarifs suivants :

1/ Salle de Réception Parc des Touches

1 JOUR de 8 heures à 21 heures	1 salle	2 salles
du 1 ^{er} mai au 30 septembre	70 €	90 €
du 1 ^{er} octobre au 30 avril	90 €	110 €

2 JOURS Si week-end du samedi 10h00 au dimanche 18h00 <i>arrêt de la musique à 2h00 du matin</i>	1 salle	2 salles
du 1 ^{er} mai au 30 septembre	120 €	150 €
du 1 ^{er} octobre au 30 avril	150 €	180 €

Location de la vaisselle associée à une location : forfait de 15 euros.

Mise à disposition aux ASSOCIATIONS ayant trait communal (Brains Animation, Génération mouvement Brains, SIVOS de la Gée, Paroisse...) : GRATUITE

2/ Salle multi-activités, 6 rue des Frênes

Mise à disposition GRATUITE

IV. DIVERS

1. Points Apports volontaires (PAV)

Mme Briffault évoque les nombreuses incivilités concernant les déchets déposés au PAV et propose une sécurisation via une caméra et l'installation d'un détecteur lumineux. Les points lumineux seront chiffrés également pour l'école et le bâtiment des Touches.

2. Plan de relance

M. le Maire rappelle les projets éligibles chiffrés. L'ajout du projet pont sur ruisseau chiffré à 4 136.35 € HT est validé par 11 voix pour et 2 abstentions.

La secrétaire de Mairie est chargée de vérifier l'éligibilité du renforcement du mur du Lavoir au plan de relance départemental.

La commission aménagement voit son enveloppe augmentée sur le projet parcours de santé afin d'optimiser l'utilisation de la subvention proposée par le département. Un devis complémentaire sera demandé.

3. Retours sur organisation interne

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Briffault.

Elle indique avoir été absente à la réunion des adjoints proposée par Monsieur le Maire ayant conduit à l'annulation de la réunion. Elle en indique les raisons au conseil municipal ; Des difficultés à identifier le rôle de chacun et relève également un fonctionnement compliqué. Elle précise ne pas avoir été contactée pendant 2 mois et partage sa déception ce jour.

Monsieur Le Maire, en réponse, précise que la période de vacances scolaires a été calme et qu'il n'y a pas eu d'évènement particulier signalé ou à signaler.

Les conseillers sont invités par M. le maire à s'exprimer suite aux déclarations de Mme Briffault.

Mme Agin, déclare que les choses ont été dites et ne les redit pas.

Mme Louveau indique qu'elle a exprimé à Monsieur Le Maire au fur et à mesure ce qui lui semblait dysfonctionner.

Mme Louveau interroge la commission communication sur la sortie attendue du bulletin municipal, prévue en Juillet. M. Reynaert, référent sur cette action indique des difficultés de récupération des articles, le changement d'imprimeur et une organisation à réfléchir afin de tenir les délais annoncés auprès du conseil municipal pour les éditions à venir.

M. Anthony Coubard partage son regret concernant les nombreux rejets de projets et l'abondance de nouveaux devis freinant la mise en place d'une phase opérationnelle sur le plan de relance notamment. Il précise que des propositions initialement proposées auraient permis de clôturer ce dossier plus rapidement. Monsieur Gruau, confirme partager le sentiment de M. Coubard et le retard dans la sortie du bulletin municipal.

M. Martin, regrette l'absence de certains conseillers afin d'évoquer en vis-à-vis, l'inconfort provoqué par certaines prises de décisions autonomes inappropriées et ponctuellement des interpellations verbalement agressives. M. le Maire et Mme Louveau indiquent avoir reçu, l'intéressé principal, très récemment afin de retrouver ensemble, une dynamique positive.

4. Commission aménagement

Mme Louveau indique que les conventions pour vente de bois sont signées.

La première étape de pose des jeux pour enfants sera effectuée samedi 16 septembre par les membres de la commission.

5. SMAEP Brains Souigné

Mme Louveau indique que Le SMAEP engagera des travaux sur la réfection des canalisations d'eau route de la Gée début 2022.

6. Site internet

Mme Guerrier informe que les articles sont à déposer sur le drive afin d'alimenter le site internet.

7. Engagement des dépenses par délégation

Luminaires Noël	Decolum	1209	1450.8
Cimetière-Exhumation 1-223	PFG Le Mans	534.16	640.99
Panneaux signalisation	SIGNAUX GIROD	1612.15	1934.58

Les autres conseillers n'ayant pas souhaité prendre la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h00.

Remise des bulletins communaux aux membres de la commission pour distribution aux administrés.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est proposée
le mercredi 22 septembre 2021.

REPertoire

n° (1) : numéro de délibération

n° (2) : numéro de nomenclature

date	n° (1)	n° (2)	thème nomenclature	objet	page
13.09.21	2021-09-27	5.2.3	Autres	COMMUNICATION : choix du logo communal	2021-27
13.09.21	2021-09-28	7.5.2	Subventions aux associations	BUDGET PRINCIPAL : SUBVENTIONS année 2021 : complément de demande	2021-27
13.09.21	2021-09-29	3.3	Location	BATIMENTS : Gestion locative, tarification	2021-28-29

Actes certifiés exécutoires :

- réception par le Préfet : 17 septembre 2021
- publication : 17 septembre 2021

Réunion du 13 septembre 2021

SIGNATURES

<u>AGIN Christine</u>	<u>BAPTISTA Paulo</u>	<u>BRIFFAULT Agnès</u>
<u>COUBARD Anthony</u>	<u>COUTARD Franck</u>	
<u>GOUALARD Aurélie</u>	<u>GRUAU Francis</u>	<u>GUERRIER Mathilde</u>
<u>GUITTET-ALANIC Emilie</u>	<u>LEBOUCHER Grégory</u>	<u>MARTIN Romuald</u>
<u>LOUVEAU Béatrice</u>		<u>REYNAERT Johan</u>